

OFFICE DE TOURISME VERDON TOURISME

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social :
Route Nationale
04120 CASTELLANE

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2019



2, Rue Mahatma Gandhi
13090 AIX-EN-PROVENCE

Société de Commissaires aux comptes membre de la Compagnie d'Aix-Bastia

OFFICE DE TOURISME VERDON TOURISME

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social :
Route Nationale
04120 CASTELLANE

SOMMAIRE

1. Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
2. Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées (article L 612-5 du Code de Commerce),
3. Annexe : comptes annuels au 31 décembre 2019.

OFFICE DE TOURISME VERDON TOURISME

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social :
Route Nationale
04120 CASTELLANE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

OFFICE DE TOURISME VERDON TOURISME

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social :
Route Nationale
04120 CASTELLANE

RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

A l'Assemblée Générale de l'association OFFICE DE TOURISME VERDON TOURISME,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association OFFICE DE TOURISME VERDON TOURISME relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 8 janvier 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-dessus. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier, et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

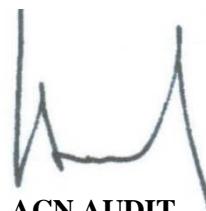
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Digne, le 11 Janvier 2021.



**ACN AUDIT,
Eric ISOARD**
Commissaire aux Comptes associé

OFFICE DE TOURISME VERDON TOURISME

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social :
Route Nationale
04120 CASTELLANE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

OFFICE DE TOURISME VERDON TOURISME

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social :
Route Nationale
04120 CASTELLANE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

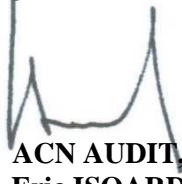
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation par l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Digne, le 11 Janvier 2021.



ACN AUDIT,
Eric ISOARD

Commissaire aux Comptes associé

OFFICE DE TOURISME VERDON TOURISME

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social :
Route Nationale
04120 CASTELLANE

ANNEXE AUX RAPPORTS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Bilan Actif

		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Etat exprimé en euros				
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	9 216		4 241	4 975
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	12 880		7 961	4 919
	Autres immobilisations corporelles	23 033		6 370	16 664
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMobilisations financières (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		45 129		18 572	26 558
					18 144
COMPTES DE REGULARISATION	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	22 405			22 405
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	155 240		155 240	
	Capital souscrit appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES		18 524		18 524	36 950
Charges constatées d'avance	6 323		6 323	4 464	
TOTAL (III)		202 493		202 493	265 350
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		247 622		18 572	229 050
					283 494

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2019

31/12/2018

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	45 644	45 644
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(8 426)	(1 914)
	Résultat de l'exercice	(32 241)	(6 512)
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		4 977	37 218
Provisions	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
DETTES (1)	Provisions pour risques	25 975	32 481
	Provisions pour charges		
Total des provisions		25 975	32 481
DETTES FINANCIERES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	95 259	129 236
	Dettes fiscales et sociales	63 271	56 885
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
DETTES FINANCIERES	Autres dettes	325	
	Produits constatés d'avance (1)	39 244	27 675
	Total des dettes		198 099
			213 795
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF		229 050
			283 494
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(32 240,78)	(6 511,94)
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	198 099	213 795
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en euros	31/12/2019	31/12/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION		France	Exportation	12 mois
		12 mois	12 mois	12 mois
	Ventes de marchandises	41 828	41 828	39 905
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services et Travaux)	80 417	80 417	71 373
	Montant net du chiffre d'affaires	122 245	122 245	111 278
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation		677 758	661 731
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	40 070	165 577	
	Autres produits	35	14	
	Total des produits d'exploitation (1)	840 107	938 600	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	38 141	27 251	
	Variation de stock	(14 971)	(27)	
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes	307 013	307 955	
	Impôts, taxes et versements assimilés	15 255	23 545	
	Salaires et traitements	386 003	374 884	
	Charges sociales du personnel	105 877	124 747	
	Cotisations personnelles de l'exploitant			
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations	8 894	7 042	
	- charges d'exploitation à répartir			
	Dotations aux dépréciations :			
	- sur immobilisations	25 975	32 481	
	- sur actif circulant	724	1 492	
	Dotations aux provisions			
	Autres charges			
	Total des charges d'exploitation (2)	872 910	899 370	
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(32 803)	39 230	

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2019

31/12/2018

		RESULTAT D'EXPLOITATION	(32 803)	39 230
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		27	5
	Total des produits financiers		27	5
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total des charges financières			
	RESULTAT FINANCIER		27	5
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(32 776)	39 235
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		13 993 1 081	1 335
	Total des produits exceptionnels		15 074	1 335
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		13 188 1 350	47 081
	Total des charges exceptionnelles		14 538	47 081
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		535	(45 747)
	PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
	TOTAL DES PRODUITS		855 208	939 940
	TOTAL DES CHARGES		887 449	946 452
	RESULTAT DE L'EXERCICE		(32 241)	(6 512)

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **229 050 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **855 208 euros** et un total **charges** de **887 449 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **-32 241 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation : la continuité d'exploitation qui sous-tend l'établissement des comptes de l'exercice 2018 est conditionnée par le maintien des engagements financiers de la communauté des communes Alpes Provence Verdon.

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019	
		Augmentations		Diminutions			
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions		
INCORPORELLES							
Frais d'établissement et de développement							
Autres	7 560		1 656			9 216	
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 560		1 656			9 216	
CORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement							
Instal technique, matériel outillage industriels	12 880					12 880	
Instal., agencement, aménagement divers	260					260	
Matériel de transport							
Matériel de bureau, mobilier	7 181		16 802			1 210	
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 321		16 802		1 210	35 913	
FINANCIERES							
Participations évaluées en équivalence							
Autres participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts et autres immobilisations financières							
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
TOTAL	27 881		18 458		1 210	45 129	

Amortissements

	Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES					
Frais d'établissement et de développement					
Autres		1 958	2 283		4 241
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		1 958	2 283		4 241
CORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
sur sol d'autrui					
instal, agencement aménagement					
Instal technique, matériel outillage industriels		4 732	3 229		7 961
Autres Instal, agencement, aménagement divers		260			260
Matériel de transport					
Matériel de bureau, mobilier		2 787	3 382	59	6 110
Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		7 779	6 611	59	14 331
TOTAL		9 737	8 894	59	18 572

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							



Provisions

		Etat exprimé en euros	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
	PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour amortissements dérogatoires Provisions fiscales pour prêts d'installation Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretien et grandes révisions Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres		32 481	25 975	32 481
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		32 481	25 975	32 481	25 975
	PROVISIONS POUR DEPRECIACTION	Sur immobilisations { incorporelles corporielles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIACTION					
	TOTAL GENERAL		32 481	25 975	32 481	25 975
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles			25 975	32 481	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.						



Créances et Dettes

	Etat exprimé en euros	31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				
Créances représentatives des titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés		2 370	2 370	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes versements assimilés		149 214	149 214	
Divers				
Groupe et associés (2)		3 656	3 656	
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avances		6 323	6 323	
TOTAL DES CREANCES		161 563	161 563	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

	31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTEES				
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	95 259	95 259		
Personnel et comptes rattachés	24 190	24 190		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 959	26 959		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	12 121	12 121		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	325	325		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	39 244	39 244		
TOTAL DES DETTES	198 099	198 099		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)				



ANNEXE - Élément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2019
Total des Produits à recevoir		152 870
Autres créances		152 870
<i>SUB REGION 2017-16805 A PERCEVOIR</i>	9 299	
<i>SUB 2019 A PERCEVOIR CCAPV</i>	135 325	
<i>SUB OMT VAL D'ALLOS A PERCEVOIR</i>	4 590	
<i>DIVERS PROD. A RECEVOIR</i>	3 656	

ANNEXE - Élément 6.10

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2019	31/12/2018	Variations %
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
Autres créances clients			
Autres créances	152 870	216 502	(63 632) -29,39
TOTAL	152 870	216 502	(63 632) -29,39

ANNEXE - Élément 6.11

Charges à payer

	Etat exprimé en euros	31/12/2019
Total des Charges à payer		123 599
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		77 053
FACT.NON PARV. -FRSS	77 053	
Dettes fiscales et sociales		46 221
DETTES PROVISIONNEES SUR C.P.	24 190	
CHARGES SOCIALES SUR C.P.	10 519	
AUTRES CHARGES A PAYER	11 513	
Autres dettes		325
CAP - CHARGES A PAYER	325	

ANNEXE - Élément 6.11

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 053	129 236	(52 183)	-40,38
Dettes fiscales et sociales	46 221	38 530	7 692	19,96
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	325		325	
TOTAL	123 599	167 766	(44 167)	-26,33

ANNEXE - Élément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		6 323	6 323
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			6 323

acnaudit
commissaires aux comptes

ANNEXE - Élément 6.12

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2019	31/12/2018	Variations %
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	6 323	4 464	1 859 41,64
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL	6 323	4 464	1 859 41,64

ANNEXE - Élément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2019
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		39 244	39 244
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			39 244



ANNEXE - Élément 6.12

Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2019	31/12/2018	Variations %
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	39 244	27 675	11 569 41,81
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL	39 244	27 675	11 569 41,81